Monsieur le maire

Je tiens à vous faire part d’une consigne syndicale qu’en tant que directeur d’école je compte appliquer.

Vous le savez, nos conditions d’exercice sont difficiles.

Les sollicitations institutionnelles se surajoutent à l’animation pédagogique de l’école, aux relations avec les parents d’élèves et la gestion quotidienne de l’école.

Pour toutes ses tâches, je ne dispose que d’1 journée de décharge (à adapter) et aucune aide humaine sous forme de secrétariat.

Pour ces raisons, je suis dans l’obligation de me tenir à mes simples obligations réglementaires.

Je n’inscrirai plus les élèves et ne remplirai plus les premières données concernant la famille dans Base élève.

Ceci est du ressort de la commune.

Avec le certificat d’inscription que vous fournirez à la famille, je procèderai à l’admission de l’élève.

Monsieur l’Inspecteur de circonscription ainsi que monsieur l’Inspecteur d’académie sont informés de ma décision et de cette consigne.

Par conséquent, toute personne qui s’adressera à moi pour une inscription sera adressée à vos services.

Afin de donner des informations pratiques, n’hésitez pas à m’indiquer le numéro de téléphone, l’adresse et les horaires auxquels vous pourrez recevoir ces parents.

Veuillez recevoir mes sincères salutations.